



Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

Bulletin n° 18 – Juin 2022, mois du Sacré-Cœur

Site internet : association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com

Courriel : jeannedarcpoitiers@gmail.com

Secrétariat-trésorerie : Laurent COGNY – 5 bis rue Jean Jaurès – Bât A – Appt B – 86000 POITIERS

Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire

ÉDITORIAL

Ce printemps qui s'achève nous a apporté, cette année encore, des temps forts de la vie liturgique. Ce fut aussi la solennité de sainte Jeanne d'Arc que nous avons eu le bonheur de marquer au cours d'une agréable journée qui nous a réunis nombreux pour nous féliciter du dixième anniversaire de notre Association. Souhaitons-lui longue vie !

Contrariant l'usage, nous sommes cette fois privés du mot de notre aumônier qui doit se reposer après les épreuves de santé qu'il vient de connaître.

Puisque l'Église a, début mai, canonisé le Père de Foucauld, attachons-nous à lire et méditer les précieux conseils que ce héros fascinant nous a laissés au travers de ses nombreux écrits. Le miracle qui l'a fait accéder à la grâce de la canonisation est intervenu à la frontière du Poitou et de l'Anjou, à Saumur, en 2016, quand un charpentier a survécu à une chute de 15 mètres et à un empalement sur un dard en bois. L'accident ayant eu lieu le jour du centenaire de la mort de Charles de Foucauld (1^{er} décembre 1916), la survie de l'homme a été attribuée à son « intercession religieuse ».

Chacun sait la vie dissolue que le Père de Foucauld a menée avant sa conversion, fruit d'une simple prière souvent répétée « *Mon Dieu, si vous existez, faites que je vous connaisse !* » puis la dévotion qu'il entretenait toute sa vie au Sacré-Cœur de Jésus auquel il s'était consacré (cf. page 2).

Enrichissez-vous de quelques-unes de ses pensées et bonnes vacances !

« *De temps en temps, baisse les yeux vers ta poitrine, recueille-toi un quart de minute et dis : "Vous êtes là, mon Dieu, je vous aime". Cela ne te prendra pas plus de temps que cela, et tout ce que tu feras sera mieux fait. Petit à petit, tu en prendras l'habitude et il n'y aura plus de solitude pour toi.* » (Lettre à Marie de Blic - Nazareth 1899)

« *Ce n'est qu'en regardant au-delà de ce monde, où tout passe et meurt, qu'est la vraie joie dans l'espérance d'une autre vie, dont celle-ci n'est que le prélude.* » (Pensées-maximes)

« *C'est à l'heure du plus grand anéantissement que Jésus a sauvé le monde.* » (Pensées et Maximes)

« *Il est évident que dans toute action, nous avons besoin de demander le secours de Dieu, qui fait seul tout le bien qui est en nous, et sans lequel nous ne pouvons rien.* » (Retraite à Nazareth)

« *Ne nous raidissons pas contre les douleurs... Dans nos prières, ne cachons pas à Dieu nos souffrances... ne craignons pas de nous en plaindre, au contraire, exposons-les-lui simplement, à cœur ouvert, comme un cœur aimant qui a un invincible besoin de confier tout ce qu'il sent à l'être passionnément aimé... et appelons-le à notre secours.* » (L'esprit de Jésus)

« *Ne nous inquiétons jamais pour l'avenir : à tout instant de notre vie... faisons ce que la volonté de Dieu nous impose dans le moment présent.* (Méditation de Marc 13, 2)

« *Les peines de la terre sont faites pour nous faire sentir l'exil, nous faire soupirer vers la patrie... Elles nous font porter la croix de Jésus, partager sa vie, lui ressembler.* (Pensées et maximes)

« *Ayons confiance en Dieu. Il est là ; tous les événements sont entre ses mains ; il les conduit pour notre bien : pourquoi craindre ?* » (Méditation sur le Ps 10)

Des dates à ne pas oublier :

Dimanche 17 juillet, Kermesse de la Communauté de la Transfiguration à Mérigny (Le Bois)

Lundi 15 août, Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, processions du vœu de Louis XIII à Assais et Mérigny

3 et 4 septembre, Journées Chouannes à Chiré



Le Vœu national (2^e partie) – La Basilique du Sacré-Cœur

La promesse d'une église dédiée au Cœur de Jésus pour le salut de la France et la liberté du pape, faite par M. Legentil, bénie par M^{gr} Pie, sa formule consacrée par le pape Pie IX le 20 avril 1871 avait encore à recevoir l'approbation de toute la nation.

L'élan du Vœu

Le premier effet de ce vœu ne se fit pas attendre. Quelques semaines plus tard, le 21 mai, Paris, livrée aux communards, était inopinément délivrée par la vaillante initiative d'un chrétien, M. Duotël, qui en ouvrait les portes à l'armée de Versailles interdisant ainsi aux communards d'achever leur œuvre de sang et de dévastation.

Dès lors, l'élan pour la propagation du vœu ne connut plus d'obstacles et l'entreprise ne tarda plus à prendre vraiment son caractère d'œuvre nationale. Patronnée par le nouvel archevêque de Paris, le cardinal Guibert, elle obtint bientôt l'adhésion de l'épiscopat tout entier. La piété des fidèles y fit de toutes parts un puissant écho ; l'œuvre était fondée. Restait maintenant à en fixer l'esprit.

Dans ce but un comité laïque de 12 membres fut créé sous le regard et avec l'approbation du cardinal, et tout aussitôt commença ce courant de généreuses offrandes qui devait grossir chaque jour et ne plus s'arrêter. Puis ce fut, le 31 juillet 1872, un bref du Pape bénissant de nouveau et approuvant l'entreprise. Mais, le choix de l'emplacement une fois désigné, le plus difficile restait à faire. Il fallait obtenir du gouvernement non une simple autorisation de bâtir, mais un acte positif et officiel qui donnât à l'œuvre un caractère vraiment public. Déjà un député, M. Jean Brunet, avait, de son initiative privée, demandé qu'on élevât au nom de la France, sur les hauteurs du Trocadéro un temple à la gloire du Christ universel, l'idée n'avait pas été sans faire grande impression à la Chambre.

Elle était donc favorablement préparée quand M^{gr} Guibert, le 5 mars 1873, écrivit au ministre des Cultes pour lui demander : « 1^o d'approuver la proposition faite par l'archevêque de Paris d'ériger sur la colline de Montmartre, ou à un point déterminé après enquête, un temple destiné à appeler sur la France la protection divine ; 2^o d'autoriser l'archevêque à acquérir, tant en son nom qu'au nom de ses successeurs, les terrains nécessaires, à l'amiable, et s'il y avait lieu, par voie d'expropriation pour cause d'utilité publique ».

La Chambre fut saisie par le ministre qui donnait un avis favorable ; une commission d'examen du projet fut nommée et, le 24 juillet, après une discussion qui fit éclater d'une part des fureurs infernales, de l'autre des élans de foi admirables, et, il faut le dire aussi, des timidités regrettables, le projet fut finalement adopté, par 882 voix contre 128, en des termes qui, sans nommer le Sacré-Cœur et sans parler du Vœu national, déclaraient d'utilité publique « la construction d'une église sur la colline de Montmartre, conformément à la demande qui en a été faite par l'archevêque de Paris ».

La France chrétienne choisit Montmartre montagne des martyrs, berceau de la foi apportée par saint Denis et ses compagnons, pendant des siècles lieu de pèlerinage aimé des saints et de la France croyante.



Construction de la Basilique

La réalisation du Vœu

Aussitôt le terrain fut acheté (12 450 mètres carrés) et, à la suite d'un concours remarquable, M. Abadie ayant fait adopter le plan de l'église à construire (une basilique de 90 mètres de long, sur laquelle s'ouvre un porche de 10 mètres de haut et de 50 mètres de large, surmontée de cinq coupoles disposées en forme de croix grecque et d'une tour plus élevée que le grand dôme), le cardinal Guibert fixa la pose de la première pierre au 16 juin 1875. Cette date coïncidait avec le jour de la consécration universelle du monde chrétien au Sacré-Cœur recommandée par Pie IX, et aussi avec le deuxième anniversaire séculaire de la plus importante des révélations faites par le Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie.

Une chapelle provisoire bâtie à côté des travaux sera bénie le 3 mars 1876 par l'archevêque de Paris, dès lors à l'ex-voto de pierre va se joindre un nouveau centre de pèlerinage qualifié d'ex-voto de prière. Les pèlerinages affluèrent.

En 1878, commence l'édification de la crypte et en 1881 celle de la basilique. Dès le 1^{er} août 1885 débute l'adoration eucharistique continue, qui n'a jamais cessé depuis. Le 6 novembre 1887, en route vers Rome, Thérèse Martin, future Sainte Thérèse de Lisieux, âgée de quatorze ans et demi, se consacre au Sacré-Cœur dans la Crypte à l'autel saint Pierre et le 6 juin 1889, dans la basilique en construction c'est Charles de Foucauld qui se consacre au Sacré-Cœur.

L'intérieur de la nef est inauguré le 5 juin 1891, le journal *L'Univers* rapporte «... on sait quel fut l'éclat de cette cérémonie, à laquelle prirent part, avec S. Exc. le Nonce apostolique, une dizaine d'évêques, une foule de religieux et de prêtres, plusieurs princes de la maison de France, cent cinquante députés et d'innombrables fidèles, venus de partout comme une délégation choisie de la France chrétienne tout entière. Seul, le gouvernement ne parut pas... C'est donc plus que jamais l'heure de la prière et de l'intercession, et ce sentiment est au fond de bien des cœurs comme on témoigne cette basilique, aujourd'hui enfin dressée sur le sol dans toute sa magnificence extérieure, et dans les plis de son superbe vêtement de pierre enfermant les dons, les supplications, les larmes de plus de six millions de souscripteurs. Ah ! oui, ces pierres parlent, et quels cris elles jettent au Ciel pour notre délivrance ! »

La construction se poursuivit non sans difficultés matérielles ou financières et fut l'objet de nombreuses querelles politiques ; le comité du Vœu National ne désarma pas pour cela.

Une grande inquiétude naquit lorsque la III^e République, fondamentalement anticléricale, ira jusqu'à envisager l'abrogation de la loi du 24 juillet 1873 et la transformation de la basilique en maison du peuple ou en théâtre. Clemenceau obtint une sorte de désapprobation officielle ; l'attaque reprendra en 1891 puis en 1897 pour marquer le 25^e anniversaire du Vœu national ; en 1904 une loi d'abrogation est adoptée et le 13 avril 1908 le gouvernement Clemenceau obtient que la basilique du Sacré-Cœur devienne propriété de la ville de Paris et qu'elle ne saurait être désaffectée, sauf nouvelle loi !

En 1912 le campanile est terminé, la croix qui le domine se dresse à 91 mètres de hauteur.

La façade est achevée en 1914, mais l'entrée en guerre oblige à reporter au 17 octobre 1919 la consécration de l'église et son élévation à la dignité de basilique mineure qui ne sera officiellement achevée qu'en 1923 après la finition des mosaïques de l'abside.

La dépense totale dépassa 40 millions de francs couverts par les fidèles dont le zèle non seulement a toujours répondu aux demandes, mais, le plus souvent les a devancées.

À l'initiative du Vœu national ainsi réalisé, le Diocèse de Poitiers est présent ; on lui doit la chapelle Sainte-Radegonde et des Saintes Reines de France ; en outre un bas-relief y rappelle l'apparition de la Croix de Migné en 1826.

La controverse

Depuis 150 ans elle n'a guère cessé, les griefs

qu'exprimait Zola faisant de l'église un « symbole de l'obscurantisme » sont toujours d'actualité.

Peu d'années sans qu'un artiste ou une personnalité politique de gauche (ce fut le cas de Lionel Jospin en 1990) ne réclamât la destruction de la basilique ou sa transformation au nom de la mémoire des morts de la Commune ! En 2017 ce fut un « collectif citoyen » qui demanda « la démolition totale de la basilique lors d'une grande fête populaire », car « le Sacré-Cœur est une verrue versaillaise qui insulte la mémoire de la Commune de Paris ».

En 2020, beaucoup découvrent que ce monument d'un intérêt majeur pour l'histoire de l'art et de l'architecture du XIX^e et du XX^e siècle n'était pas protégé ; l'inscription au titre des monuments historiques est effective en octobre 2020. Le classement, qui aurait dû aboutir en 2021, est quant à lui retardé, car la gauche (socialistes, communistes et écologistes) s'y oppose en raison du lien supposé existant entre ce monument et la Commune et de la célébration, cette même année, des 150 ans de la Commune. Le classement devrait être effectué en 2022. Nous l'attendons.

Sources :

« *Le Sacré-Cœur de Montmartre* » par Jacques. Benoist (Ed Ouvrières 1992) / « *Le vœu national de la France* » (Imprimerie Loubens à Toulouse 1891 – *Source gallica.bnf.fr*) / « *L'Univers* », numéros des 4 et 6 juin 1891 – *Source gallica.bnf.fr* / BnF

Le concept de vœu est fondamental

Selon l'historien Michel Rodriguez, le concept de vœu est fondamental, en tant que « promesse faite à Dieu ». De la relation spirituelle des mystiques avec Dieu au « vœu national », en passant par la fondation d'ordres se réclamant du Sacré-Cœur ou d'églises du Sacré-Cœur, l'histoire de la dévotion montre que le vœu assumé, vis-à-vis de cette figure, peut-être aussi bien un comportement qu'une manifestation de foi collective : il va associer au XIX^e siècle un engagement religieux et des pratiques laïques. Il est pour lui une continuité totale avec le vœu de Louis XIII, de Marguerite-Marie Alacoque au roi Louis XIV et de celui de Louis XVI dans la prison du Temple.

Statue équestre de sainte Jeanne d'Arc par Hippolyte Lefebvre, installée en 1927 sur le contrefort est du porche de la Basilique



CHAPELLE DE JEANNE D'ARC – POITIERS



À la veille de la Première Guerre mondiale, le quartier de la Roche, à l'ouest de Poitiers, au rebord de la vallée de la Boivre, n'avait encore attiré que bien peu de maisons ; l'aménagement, au rebord du plateau, de l'avenue de Nantes, l'excellence de l'exposition et la beauté du panorama allaient appeler son développement.

Le curé de Montierneuf, M. l'abbé de Lestrade de Conty, conscient de ces atouts envisagea la construction d'une chapelle, ce projet reçut l'approbation de M^{gr} Peigé, évêque de Poitiers. Pour cette réalisation une souscription fut lancée, à cette occasion l'image ci-dessus fut éditée ; à son verso figure le texte suivant :

Chapelle Jeanne d'Arc de Poitiers.

L'image ci-contre représente la Chapelle que l'on se propose de construire à Poitiers (Quartier de La Roche) pour faciliter l'accomplissement des devoirs chrétiens à une nombreuse population ouvrière éloignée de tout centre religieux.

Le projet a reçu la haute approbation et les encouragements de M^{gr} l'Évêque.

En vertu d'un privilège tout spécial accordé par Sa Sainteté Pie X, cette Chapelle sera dédiée à la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Sur le coteau qui domine la vallée de la Boivre, et bien en vue de la ville, elle s'élèvera comme le monument public de la reconnaissance des catholiques poitevins envers notre glorieuse héroïne nationale.

C'est, en effet, à Poitiers que la mission providentielle de Jeanne d'Arc fut solennellement reconnue, et c'est de là qu'elle partit pour sauver la France.

Les personnes qui voudront bien s'intéresser à cette œuvre éminemment religieuse et patriotique, sont priées d'envoyer leur offrande à M. le Curé de Saint-Jean-de-Montierneuf, Poitiers (Vienne).

Chacun sait qu'à l'époque Jeanne était seulement béatifiée, sa canonisation ne sera prononcée que le 16 mai 1920 par Benoît XV. Le privilège spécial accordé antérieurement par Pie X fut nécessaire pour dédier la Chapelle à la bienheureuse Jeanne d'Arc, car seuls les saints canonisés ont droit à une église.

Le terrain acquis, fouilles et fondations furent menées bon train ce qui permit la pose de la première pierre le 17 mars 1910 jour anniversaire de l'entrée de Jeanne à Poitiers (1429).

L'architecte, M. de Fombelle, conçut ce projet de style gothique « Une statue monumentale de Jeanne d'Arc s'élèverait sur la plate-forme crénelée de la chapelle. La façade serait élégante et imposante, les contreforts élancés, les verrières géminées auraient une hauteur de 8 mètres, un escalier à double rampe accéderait aux salles de réunions ».

Grâce au zèle apostolique du chanoine de Lestrade, aux sermons de charité qu'il prêchât jusqu'à Paris, et surtout à la générosité des catholiques poitevins l'œuvre se poursuivit dans d'excellentes conditions

En décembre 1912 la salle inférieure était achevée, bénie elle put servir provisoirement de chapelle et le jour de Noël les habitants la remplirent pour y chanter la naissance de l'Enfant Jésus.

La guerre provoqua l'arrêt des travaux qui ne furent pas repris, faute de moyens. Néanmoins elle servit encore de chapelle jusqu'à la construction de l'église Sainte-Thérèse.

L'expansion du quartier de La Roche, sa jonction avec celui de La Cueilie, avaient amené l'évêché à y fonder une paroisse ; sous l'impulsion de l'abbé Bressollette, un nouveau projet vit le jour. Il s'avérait que la chapelle de la Grand'Maison située à l'emplacement de l'actuel Lycée Victor Hugo était désaffectée depuis 1904 après l'expulsion de la congrégation enseignante des Pères de Picpus ; elle fut démontée pierre à pierre et réédifiée dans ce quartier neuf. Bénie le 21 mai 1934, elle fut consacrée le 2 octobre 1935 aux saintes Thérèse de l'Enfant Jésus et Jeanne d'Arc.

Cette église conserve un décor de fresques réalisées par Marie Béranger (chemin de croix, scènes des vies de sainte Thérèse et Jeanne d'Arc), des verrières d'Auguste Labouret, ainsi que des autels de l'atelier Saint-Hilaire. Cet édifice reprend tous les codes du répertoire architectural et décoratif des églises néo-gothiques de la seconde moitié du XIXe siècle.



Notes : La chapelle qui ne monta pas plus haut que la première salle est située au 119 Avenue de Nantes, elle est visible depuis la rue Maillochon.

Le bombardement de la gare en juin 1944 a épargné miraculeusement ce témoignage de la Foi des Poitevins.

L'église des Saintes Thérèse de l'Enfant Jésus et Jeanne d'Arc se situe 5 rue Joseph Bressollette.